Image not found or type unknown

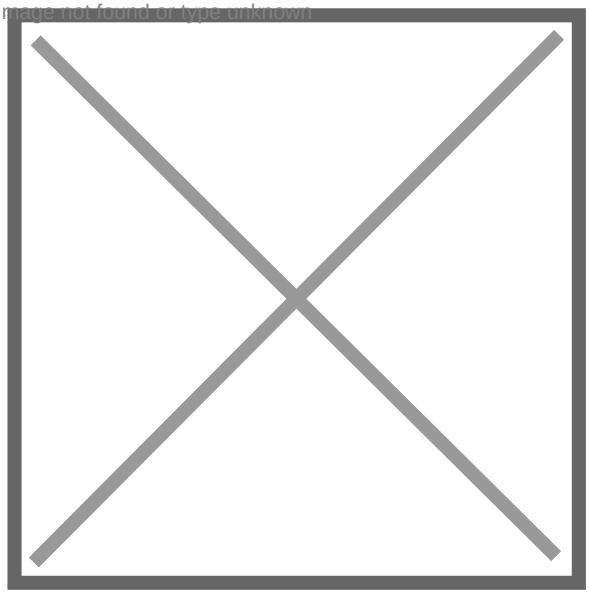

Change de région pour échapper à la justice

Par **mary1702**, le **28/02/2011** à **17:26**

Bonjour,

Donc voilà je viens vers vous car je ne trouve aucune réponse à ce que je cherche.
Mon ex-conjoint et papa de ma grande fille qui habite normalement en bretagne, a un casier judiciaire relativement bien rempli et doit passer en jugement au mois de mars pour conduite sans permis et mois d'avril pour violence sur son ex-compagne, tout ça a lieu en bretagne. De plus il a menacé son ex compagne et moi-même de mort. De mon côté, il est passé à la cour d'appel de riom pour abandon familial, non paiement de la pension alimentaire et verdict, il a eu de la prison avec suris, mise à l'épreuve et amende, et à ce jour il a fait appel de cette décision, j'attend la convocation. Son ex-compagne a appris récemment qu'il aurait déménagé du côté de Nice. Je pense fortement qu'il essaie d'échapper au jugements et aux verdicts car il sait qu'il ne s'en sortira pas indemne.
S'il est parti de bretagne, sera-t-il retrouvé pour le verdict??comment cela va se passer??
Je vous remercie sincèrement de votre réponse.
Cordialement.

Par **mimi493**, le **28/02/2011** à **18:59**

Vous n'avez pas son adresse ?
Alors portez de nouveau plainte contre lui pour ce motif (il y a une pension alimentaire établie par jugement donc ne pas vous donner son adresse est un délit)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés